Collecte déchets agricoles : quoi de neuf?

2014: nouvelle année, nouvelles collectes. Les filières ne cessent de se multiplier et pourtant de nombreuses sont encore à créer. Nouveautés et rappels...



EPI usagés : une première



En 2014, la Chambre d'Agriculture a souhaité apporter un nouveau service aux agriculteurs en organisant une première collecte d'équipements de protection individuelle (EPI) usagés. Cette collecte est en réflexion au niveau d'Adivalor® mais sa mise en œuvre n'est pas encore aboutie. Suite aux enquêtes réalisées en 2013, la nécessité de cette collecte est apparue prioritaire. En effet, tous les agriculteurs utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés et ces déchets dangereux qui sont bien souvent mal gérés, faute de filière appropriée.

Des financements ont donc été sollicités (Conseil Régional Languedoc-Roussillon, MSA Grand Sud) afin d'organiser une opération en attendant la mise en œuvre de la filière nationale par Adivalor®. L'opération aura lieu à l'automne 2014. Toutes les informations précisant les dates et points de collecte seront annoncés dans les mois à venir. En attendant, stockez vos EPI usagés (combinaisons, gants, masques et cartouches...) dans un sac transparent, dans le local phytosanitaire.



Ficelles et filets

Les éleveurs, moins concernés, ne sont pas non plus oubliés. La collecte Adivalor® des ficelles et filets de balles rondes est opérationnelle en Cerdagne. La collecte est mise en œuvre à la maison de l'élevage à Err où vous pouvez obtenir un sac de collecte. Remplissez-le de ficelles ou de filets de balles rondes (séparément) puis remettez vos sacs remplis au contrôleur laitier ou déposez-les à Cime Lait.

et toujours...

- Toutes les autres collectes sont rappelées dans le tableau ci-après.
- Attention : la collecte des EVPP n'est plus continue dans les dépôts Arterris et Magne-Agrijou, mais à certaines périodes spécifiques.
- La collecte des films d'élevage prévue pour le printemps est reportée à l'automne ou en 2015.

Dernière minute

Une collecte qui concerne les caves viticoles est également en réflexion. Le projet est moins avancé: les emballages vides de produits œnologiques et d'hygiène de la cave font l'objet d'une réflexion. Les caves coopératives et particulières seront prochainement enquêtées afin de préciser le gisement et les solutions envisageables pour une collecte.

Et les autres déchets ?

Pour les déchets ne bénéficiant pas de filière collective, vous pouvez vous adresser à un professionnel du déchet tel que Derichebourg, Sita, Veolia. La SARL Tubert à Elne a ouvert une déchetterie professionnelle et peut apporter une solution à certains de vos déchets. Contact : 04 68 22 08 59.

Collectes	Déchets concernés	Points de collecte
FPAU Films plastiques agricoles usagés	Plastiques agricoles maraîchers: - bâches de tunnels - films de paillages	Renseignements dans les points de vente professionnels : - 12 ARTERRIS - 3 MAGNE/AGRIJOU - AFERO - certaines coopératives
	Plastiques agricoles d'élevage : - bâches d'ensilage - films d'enrubannage	Collecte ponctuelle, déchetterie Ur (partenariat Chambre d'Agriculture / SITOM Cerdagne Occidentale)
EVPP/EVSP Emballages vides de produits phytosanitaires/de semences	bidons/flacons plastiquesfûts plastiques/métalliquessacs plastiques/papierboîtes carton	Points de vente professionnels : - 12 ARTERRIS (La Centrale / Euramed) - 3 MAGNE/AGRIJOU - 2 BELLOC - 1 AGRIDEPOT
PPNU Produits phytosanitaires non utilisables	- liquides - solides (poudres)	5 points de vente professionnels : - ARTERRIS : Estagel/Ille sur Têt/Torreilles/St Génis des F MAGNE/AGRIJOU : Perpignan
EVPF Emballages vides de produits fertilisants et de semences et plants	- sacs plastiques/papier - big-bags	Points de vente professionnels : - 12 ARTERRIS - 1 AGRIDEPOT
EVPHEL Emballages vides de produits d'hygiène utilisés en élevage laitier	- bidons plastiques - fûts plastiques	Ramassage à l'exploitation par le contrôleur laitier (Cime Lait)
FIFU Ficelles et filets de balles rondes usagés	- ficelles - filets de balles rondes	En saches puis dépôt à Cime Lait.

Estelle GORIUS CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES Service Eau-Environnement Déchets agricoles non organiques, études de l'impact des industries, biodiversité 04 68 35 97 67 / 06 84 25 51 81 / e.gorius@pyrenees-orientales.chambagri.fr

